ROUBAIX

LE PLAN D'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

La question de l'élargissement de la Grand' Rue

— I —

La question du plan d'embellissement de la ville a déjà fait couler bien de l'encre, elle est revenue devant le Conseil municipal où M. Provo, maire, donna lecture d'un intéressant rapport dont voici la première partie :

L'HISTORIQUE DE LA QUESTION

« Le plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension approuvé par le Conseil municipal dans sa séance du 14 octobre 1932, a été accepté par la Commission supérieure d'aménagement des villes et villages après avoir été complété par diverses dispositions acceptées par le Conseil municipal dans sa séance du 23 juillet 1937.

Le Conseil d'Etat, appelé à statuer, a décidé dans sa séance du 9 novembre 1937 de surseoir à son approbation définitive jusqu'au moment de la présentation du plan régional d'aménagement, imposé par le décret du 25 juillet 1935, plan actuellement à l'étude mais qui ne saurait modifier les dispositions projetées, en ce qui concerne le centre de Roubaix et notamment la partie de la Grande-Rue comprise entre la Grand'Place et la place de la Liberté, dont l'élargissement à 30 mètres a été prévu au plan d'aménagement à la suite des observations de M. Remaury, rapporteur du projet auprès de la Commission supérieure.

Dans notre séance du 25 août 1943, vous avez adopté un plan d'alignement portant à 30 mètres la largeur de la Grande-Rue dans sa partie comprise entre la Grand'Place et la place de la Liberté. Ce projet, soumis à l'enquête, a donné lieu à de nombreuses protestations dont la presque totalité émane d'ailleurs de commerçants étrangers à la Grande-Rue, et desquels on a recueilli la signature au bas d'un imprimé rédigé pour la circonstance. Les protestations des commerçants de la partie de la Grande-Rue intéressés au projet, outre les raisons qu'ils donnent à leur opposition, ont fait établir un contre-projet par M. Demay, architecte D.P.L.D.G. que nous avons étudié de très près et que nous allons examiner.

UN CONTRE-PROJET...

Dans le préambule de son exposé, l'auteur du contre-projet tout en rendant hommage aux artisans du plan d'urbanisme de notre ville, fait remarquer qu'il a voulu « seulement apporter quelques suggestions nouvelles qui, tout en laissant subsister dans son ensemble ce vaste projet, auraient de gros avantages quant aux finances municipales et au commerce local ».

Il expose ensuite ses suggestions, à savoir :

Maintien de la largeur actuelle et suppression complète des tramways dans la partie de la Grande-Rue comprise entre la Grand'Place et la place de la Liberté.

Elargissement de la rue Pierre Motte pour permettre le passage dans les deux sens des tramways B, C, H, A, le B abandonnant la Grande-Rue jusqu'au pont du Galon d'eau pour emprunter dans les deux sens le boulevard Gambetta.

Elargissement de la rue de la Sagesse et prolongement jusqu'à la rue du Maréchal Foch.

Du point de vue financier ce contre-projet est plus dispendieux que le pryojet de la ville. Si l'on considère en effet qu'il est nécessaire de garder aux futures halles centrales une superficie au moins égale à celles existantes (y compris la Halle aux poissons), l'élargissement de la rue Pierre Motte ne peut se faire que du côté des maisons de commerce de cette rue, avec cette différence que rue Pierre Motte nous aurions à payer non seulement des indemnités d'expropriation mais, dans de nombreux cas, des indemnités très coûteuses d'éviction de commerçants, les propriétés frappées d'alignement dans cette rue ne permettant pas dans la majorité des cas, le maintien de fonds de commerce. Ainsi les expropriations que l'on éviterait Grand-Rue, on les retrouverait à faire rue Pierre Motte au détriment, dans les deux cas, des commerçants. L'élargissement de la rue de la Sagesse et son prolongement jusqu'à la rue du Maréchal Foch, mesure non prévue au plan de la ville, nécessiteraient des expropriations supplémentaires importantes et très coûteuses.

Enfin le déplacement des voies du B sur le boulevard Gambetta même si cela était possible, gênerait considrablement le marché et la foire et entraînerait la ville dans des dépenses élevées.

...QUI PARAIT TROP ONEREUX

Ainsi le contre-projet serait en définitive beaucoup plus coûteux à réaliser, sans tenir compte d'ailleurs de la circulation souterraine prévue Grand Place.

Il est difficile de chiffrer l'économie de notre projet sur celui des commerçants du Centre, mais il n'est pas exagéré de dire que ce dernier entraînerait la ville dans des dépenses supplémentaires de plusieurs millions.

Voyons maintenant si le commerce local retirerait du contre-projet des avantages supplémentaires.

Les commerçants de la rue Pierre Motte ne subiraient pas moins d'inconvénients, si inconvénients il y a, que leurs collègues de la Grande-Rue. La suppression du « B » dans la Grande-Rue entre la place de la Liberté et le pont du Galon d'eau causerait un grave préjudice aux commerçants desservis par trois arrêts importants. Enfin, le fait de faire passer tous les tramways par la rue Pierre Motte conduirait à reporter le terminus du Mongy entre la rue Pierre Motte et la rue de la Halle, ce qui irait à l'encontre des vœux des commerçants de la rue de Lannoy et de la place de la Liberté, exprimés sans équivoque lors de la mise à l'enquête du projet de modification du terminus en tiroir de la place de la Liberté.

Ainsi notre projet ne modifie en rien le commerce local en dehors de la partie de la Grande-Rue à élargir et c'est bien un gros avantage sur le contre-projet.

A noter que ce dernier a été soumis à l'examen de la société E.L.R.T qui, dans son avis ci-joint du 15 janvier 1944, montre en particulier les graves inconvénients de jumeler dans la rue Pierre Motte la circulation générale et celle des tramways.

Telles sont les observations que nous faisons au contre-projet présenté par les commerçants de la Grande-Rue.

EN JOUANT

Jeudi, vers 13 h., en jouant, le jeune Strassel Claude, 12 ans, rue Edouard Anseele, 15 cour Legris, est tombé et s'est blessé assez sérieusement. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Isbecque qui constata une plaie pénétrante au bras gauche, le garçonnet a été transporté à la Fraternité.

TOMBE D'UNE ECHELLE

Vers 15 h., un fâcheux accident s'est produit au 177 rue de Lille, où l'ouvrier Maurice Rosselle, 92 rue Emile Zola, à Halluin, qui se trouvait sur une échelle de M. Debœuf, perdit l'équilibre et tomba sur le sol. Il a été admis en traitement à la Fraternité dans un état sérieux.

ETRANGE TROUVAILLE

Un gardien de la paix a trouvé près de l'écluse du Sartel, des vêtements de femme, dont une robe beige, un corset, etc... Cette étrange trouvaille a été déposée au Commissariat central.

BISCUITS A LA CASEINE

La distribution des bons d'enlèvement se fera au siège du Secours National, 6 rue de l'Hôtel de Ville : mardi 29, lettres A à D ; mercredi 30 : E à M ; jeudi 31 : M à Z. Retardataires : 1er septembre. Il ne sera plus distribué de bons après cette date. Aucune rectification ne sera admise le jour de la remise des bons.

PAS EN REGLE

Un procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Edouard Courmain, entrepreneur de pompes funèbres, domicilié 55, rue Archimède, pour défaut d'éclairage à sa bicycletta.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 25 au 26 Août le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 20 h. 47 à 6 h 59.

La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de rationnement en pain, viande et matières grasses, des cartes de lait et des feuilles de coupons se poursuivra, salle Henri Watremez, rue de l'Hospice, dans l'ordre suivant :

Samedi 26 août, de 8 h. 30 à 11 h. 30, de 19.201 à 21.600.

Les retardataires ne seront servis que dans la journée du vendredi 1er septembre seulement.

La distribution des cartes de lait valables pour les mois de septembre, octobre et novembre aura lieu en même temps et dans le même ordre. Les consommateurs devront présenter leur encartage muni de la carte de lait d'août. Les consommateurs ne présentant pas cet encartage ne pourront être servis.

La distribution des tickets de pommes de terre aura lieu à une date ultérieure.

Pendant la durée de la distribution, les guichets de l'habillement et de la chaussure seront fermés, sauf pour les personnes convoquées

REMISE DE DISTINCTIONS

Jeudi matin, dans les locaux de la police judiciaire, en présence du personnel et de M. le commissaire central, chef du sous-district de Roubaix, a eu lieu la remise des diplômes à deux gardiens de la paix. Il s'agit de MM. Lucien Merckx et Raymond Confrère, qui ont tous deux reçu la médaille de bronze et une mention honorable pour acte de courage. M. le commissaire central a remis les diplômes aux deux gardiens, à qui il présenta ses félicitations.

AUX JARDINS POPULAIRES

La prochaine conférence horticole aura lieu dimanche 27 août, à 10 h., dans la salle de l'Hippodrome de Roubaix, et à 11 h. 30 dans la salle de la rue de la Léverie, à Hem. M. Depuit parlera des insectes nuisibles et utiles.

Cette conférence sera suivie d'une tombola. Se munir de la carte rouge de la société.

M. Depuit est à la disposition de tous les jardiniers pour répondre aux questions posées.

ETAT CIVIL

Naissances : Danièle Macquet, 351, rue Ingres, app. 2. — Serge Bernard, 35, rue Molière. — Piérette Corveleyn, d'Hem, 200, rue de Sailly. — Gérard Houzé, 14, rue de Condé, cour Catteau, 3. — Marc-André Polyak, 54, rue Victor-Hugo. — Bruno Leers-France.

Publications : Fernand Steux, gardien de la Paix, rue de Condé, impasse Vroman. — Hespel, 3 et Paule Blondiau, soigneuse, Place Charles Louis Spriet, 1.

Décès : Marie Diérick, épouse Maréchal, 72 ans, 80, rue E. Anseele, c. Vroman 7 — Marie Spileers, épouse Debue, 69 ans, 213, rue Daubenton.

FUNERAILLES

LILLE — Vous êtes prié d'assister aux Funérailles civiles de **Monsieur Alphonse-Eugène DUMONT**, chauffeur à la maison Sénéchal, époux de Dame Jeanne BOULINGUIEZ, décédé accidentellement à Wormhoudt, le 22 août 1944, à l'âge de 31 ans ; lesquelles auront lieu le **Samedi 26, à 16 heures.** Assemblée à la maison mortuaire, 2, rue Fontaine-Del-Saulx, à 15 h. 45, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est pour y être inhumé. — De la part de Madame DUMONT-BOULINGUIEZ, son épouse ; Mesdemoiselles Georgette et Marthe DUMONT, ses enfants ; Madame veuve DUMONT ; Madame veuve BOULINGUIEZ-DEBAYE, ses parents, et toute la famille. — P.F.G., 66, rue Nationale, Lille. Tél. 713.75. 13 552

WATTRELOS

Une audition du Cercle Symphonique « Les Amis Réunis ». — La société se fera entendre dimanche 27 août pendant la messe de 11 h. 30 en l'église Saint-Maclou, sous la direction de M. Jean Piroton, lauréat du Conservatoire de Bruxelles et membre de l'orchestre du Théâtre Royal de Verviers (Belgique), le Cercle Symphonique interprétera diverses œuvres, notamment un important fragment des ouvrages de Schubert.

Les grandes orgues qui soutiendront l'orchestre seront tenues par M. Louis Desmulier, maître de chapelle et directeur de la chorale paroissiale. A cet effet il est rappelé aux musiciens que la répétition de samedi aura lieu à l'église, samedi, à 19 h. 30, à la tribune.

Au profit des œuvres de guerre et de bienfaisance. — Concours de piquet, samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 août, chez Paul Langeraert, rue Neuve, Café de la Ruche, concours de piquet, 3 tours pour 70 fr.

Etat Civil. — Naissances : Jean-Pierre Marissal, Carrière Grimonprez, 11 ; Alain Hondermarck, Maternité ; Mauricette Ronese, Maternité.

Décès : Marie Rock, ép. Dewacie, 58 ans, rue des Poilus, 2.

CROIX

LA REMISE DES TICKETS DE RATIONNEMENT

La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, salle municipale des fêtes, Grand'Place :

Deuxième journée, lundi 28 août, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h. :

1er bureau, matin, rue Delécluse (dans l'ordre des numéros de maisons) ; après-midi, avenue Delory, rue Gustave-Dublod.

2me bureau, matin, rues Dupleix, Duquenière, Egalité, Espérance ; après-midi, rues Faidherbe, Favreul, Ferrer.

3me bureau, matin, A. de Flandre, rues de la Fonderie, A.-France jusqu'au 89, sauf les cours ; après-midi, rues A.-France (du 90 à la fin y compris les cours Gambetta Ghesquière, Guillaume).

4me bureau, matin, rues de la Gare, J.-Guesde (jusqu'au 57 inclus) ; après-midi, rues J.-Guesde (du 58 à la fin), du Gaz, des Forges.

AU COMITE DE GUERRE

Le Comité de Guerre de Croix s'est réuni, sous la présidence de M. Aug. Vandenas, maire, assisté de M. Priau, vice-président, et a délibéré sur les questions suivantes portées à l'ordre du jour :

Budget additionnel de l'exercice 1944. — Le budget additionnel s'arrête aux chiffres suivants :

Cecettes supplémentaires : 4 millions 022.144 fr. 90 ; Dépenses supplémentaires : 4.022.144 fr. 90.

Comptes du bureau de bienfaisance. Budgets et comptes du bureau de bienfaisance et de l'hospice. — Le Comité de Guerre émet un avis favorable à l'approbation des comptes et budgets présentés par les commissions administratives de l'hospice et du bureau de bienfaisance, tant pour l'exercice 1943 : comptes administratifs, que pour l'exercice 1944, budget additionnel.

Amicale Victor Hugo. — Les familles des membres de l'amicale prisonniers, sont priées de se présenter à l'Ecole Victor Hugo, dimanche, de 11 à 12 heures.

Se munir d'une carte récente du prisonnier.

Avis. — La distribution de septembre comporte la remise de plusieurs feuillets et le renouvellement de la feuille semestrielle de coupons. Pour éviter toute attente, la population est instamment invitée à suivre scrupuleusement l'horaire. Il ne sera pas prévu de séance pour les retardataires. Le service du ravitaillement général a invité les services locaux de ravitaillement à opérer un prélèvement de tickets de pain pour chaque journée de retard.

Prisonnier de guerre. — Les prisonniers de guerre, rentrés en France depuis moins d'un an, bénéficient des avantages de la carte « T ». Ceux rapatriés depuis moins de 6 mois doivent réclamer au bureau spécial leur supplément de viande. Cet avantage ne peut se cumuler avec celui d'un régime alimentaire spécial comme malade ou comme travailleur lourd.

Familles nombreuses. — Le supplément de familles nombreuses accordé aux familles comportant au moins 5 enfants âgés de moins de 21 ans et vivant effectivement sous le même toit, est à réclamer à la « table des suppléments ».

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

WASQUEHAL

Un nouvel essai de sirène. — Un nouvel essai de sirène aura lieu dimanche 27 août, à 8 h., à l'usine Hannart, rue de Fiers. Aucun changement n'a lieu en ce qui concerne les signaux d'alerte habituels. Pas de modifications au sujet de la défense passive.

En vue du dîner offert aux enfants de prisonniers et orphelins de guerre. — Le Comité du Centre d'Entr'aide fait connaître aux enfants de nos prisonniers et aux orphelins de guerre invités au dîner du dimanche 27 août, à 13 h., au restaurant de la Filature du Nord, qu'ils doivent se munir en plus de leur couvert d'une timbale ou d'un verre.

A la Permanence du Capreau. — La permanence du Capreau, tenue dans l'immeuble sis au 29, rue de Roubaix, et créée pour éviter de longs déplacements à la population du Capreau devant se rendre au Centre, est ouverte les mardis, jeudis et samedis, de 9 h. à 11 h., exclusivement pour les amandes de lait et de charbon pour malades.

Aux familles de prisonniers et aux prisonniers rapatriés. — Le service médico-social fonctionnera demain, samedi, de 15 à 17 h., au Centre Social, Place Gambetta, où tous renseignements seront fournis aux intéressés.

Un dîner pour les enfants de prisonniers et orphelins de guerre. — Le dîner offert par le Comité du Centre d'entr'aide de Wasquehal aux enfants de nos prisonniers et aux orphelins de guerre âgés de moins de 14 ans, aura lieu dimanche 27 août, à 13 h., au Restaurant de la Filature du Nord, rue Pasteur.

Un champ dévasté. — M. Louis Joveneaux, 32 ans, cultivateur, 1, rue Carliot, a constaté ces jours derniers, que un ou plusieurs ravageurs de récoltes ont visité son champ d'œuillettes situé sur la route du Cartelot, au grand Cottignies et avaient enlevé de nombreuses têtes de tiges d'œuillettes, dans le but vraisemblable de fabriquer de l'huile. M. Novenaux qui estime ells dégâts à environ 2.000 fr. a déposé plainte entre les mains de M. Pasquier, commissaire de police qui a ouvert une enquête.

Cartes de charbon. — Lors de la remise des tickets de rationnement pour septembre, il y aura lieu de présenter les cartes de charbon pour pointage et validation. Les ménages dont la carte de charbon ne serait pas validée, ne pourront bénéficier de la prochaine attribution de charbon.

Etat Civil. — Naissances : Annie Denys, rue Alexandre-Dubois, née à la Maternité Municipale (Petits lits bleus), 88, rue Louise-Michel : Martine et Nicole Dubus, rue Colt, 38.

Décès : Suzanne Miellet, épouse Piat, 51 ans, rue du Trlez, 28.

FLERS

SERVICE DU RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets de rationnement pour le mois de septembre aura lieu dans l'ordre suivant, de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45 :

Lundi 28 août : rues J.-B. Bonte, H. Ghesquière, Jacquard, J.-B. Catel, des Cottages, Anatole France, Molière, Gambetta, Cousinerie, du Recueil, des Villas, Epinoy, Epinette.

Mardi 29 : rues La Bruyère, Sadi-Carnot, Victor Hugo, Louis Constant, La Fontaine, Le Nôtre, de la Paix, J.-Jaurès, d'Hem, Ed. Vaillant, du Sart avenue du Sart, Contour du Sart.

Mercredi 30 : rues des Teinturiers, de Babylone, Jules Boucly, de la Concorde, G. Dubled, Egalité, Pasteur, de Flandre, de Wasquehal, du Breucq.

Jeudi 31 : supplément pour les malades (R.A.S.).

Samedi 2 septembre : de 9 à 12 h., retardataires.

Cartes de charbon. — Toutes les cartes de charbon devront être présentées pour pointage en même temps que la distribution des titres de rationnement.

Cartes de lait. — Vendredi 1er septembre de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45 ; samedi 2 : de 8 h. 30 à 11 h. 45.

Renouvellement de toutes les cartes de lait : un quart, une demie, trois quarts.

Présenter carte individuelle d'alimentation et le talon de l'ancienne carte de lait.

HEM

Jardins populaires. — Une conférence horticole aura lieu à 11 h. 30, dans la salle de la rue de la Léverie. M. Depuit parlera des insectes nuisibles et utiles. M. Depuit est à la disposition de tous les jardiniers pour répondre aux questions posées. Tombola comme d'habitude. Se munir de la carte rouge de la société.

Après le crime du Mouscronois

Nous avons relaté le drame au cours duquel un Mouscronois, STALLENS, jeta sa femme dans le canal. Voici la photo de l'assassin et de sa victime.

MOUVAUX

Tournoi de boules au profit des prisonniers. — Café du Beau-Bonquet, rencontre du 27 août : à 15 h., Huwel Adolphe contre Joos Camille ; à 16 h., Muille Georges contre Vandenberghe Charles.

Etat Civil. — Décès : Delsalle Louis-Joseph, trieur de laine, 44 ans, rue Jean-Jaurès, 6, à Mouvaux.

MARCQ-EN-BARŒUL

RAVITAILLEMENT GENERAL

Carte de pomme de terre. — La distribution des cartes de pommes de terre annoncée pour le 26 courant est reportée à une date ultérieure.

Titre F.N. — La remise des suppléments aux familles nombreuses se fera aux secteurs les 1 et 2 septembre.

Carte de lait. — Le renouvellement des cartes de lait se fera aux secteurs du 4 au 6 septembre inclus. Se munir de la carte de lait en cours et de la carte individuelle d'alimentation.

Les vols de pommes de terre. — Plainte a été déposée par M. Vandevaeter Gérard, cultivateur, demeurant 32, rue de la Campagnerie, pour vol de 350 pieds de pommes de terre commis au cours de la nuit du 71 au 22 courant dans un champ situé à proximité de sa ferme. Préjudice : 1.500 francs.

Un voleur est passé. — M. Havot Robert, cabaretier, 9, place des Trois-Villes, a déposé une plainte pour vol d'un stylo-mine, d'un porte-plume réservoir, d'un paquet de cigarettes gauloises et d'une tarte, commis à son domicile, au cours de la nuit du 19 au 20 courant. Préjudice non fixé.

FACHE-THUMESNIL

Vol de fruits. — Mme Vanderstraeten, née Cochet Renée, dactylo, demeurant à Faches-Thumesnil, 251, route d'Arras, a porté plainte pour vol de fruits commis dans son jardin le 22 août. Préjudice 3 à 400 fr.

Vol de pommes de terre. — M. Barrez Louis, cultivateur, demeurant à Lille, 5, rue Lotin, a porté plainte pour vol de 150 pieds de pommes de terre commis dans un champ situé à Faches-Thumesnil près de la cité Opsomer. Préjudice : 300 fr.

LEZENNES

La basse-cour mise à sac. — Mlle Rombaut Clémentine, servante, demeurant à Lezennes, 16, rue Emile-Zola, a porté plainte pour vol de 3 lapins et 7 canards commis dans la cour de son habitation. Préjudice : 1.500 fr.

ARMENTIERES

UN IMPORTANT VOL DE BAS

Au courrs de la nuit du 21 au 22, des voleurs se sont introduits dans les ateliers de la Société française de fabrication de bas, route de Nieppe et près de la gare-annexe. Ils ont escaladé un mur derrière l'atelier et sont entrés par un vasistas. Les voleurs avaient emporté plusieurs sacs de bas mais un voisin a entendu du bruit et a donné l'alerte, faisant fuir ainsi toute la bande. La police avertie se rendit sur les lieux et retrouva deux sacs abandonnés dans un terrain vague. Un certain temps après le départ de la police les voleurs sont revenus sur place pour reprendre les sacs. Il y eut une nouvelle alerte et une nouvelle fuite. Les voleurs revinrent à nouveau car l'un d'eux avait perdu son soulier. Ce fut une alerte de plus et le soulier resta sur place. Il manque 160 douzaines de bas valant 80.000 francs.

Les Spectacles dans la région

A ROUBAIX

TRAMWAYS Samedi, à 7 h. 30 Dim., à 5 h. et 7 h. 45
René Daty, Michèle Alfa, R. Lefèvre
A LA BELLE FRÉGATE
Un film de gaieté et d'émotions.
Semaine proch. : MARIE MARTINE

COLISÉE Samedi, soirée 7 h. 30 Dim. 3 h., 5 h 30, 8 h. Lundi, 3 h., 7 h. 30
FERNANDEL dans
« UNE VIE DE CHIEN »
Un film vraiment cocasse

A TOURCOING

CENTRAL CINÉ
Samedi, 7 h. 30 : Début du grand film
« ANDORRA »
ou « LES HOMMES D'AIRAIN »
d'après le roman d'Isabelle SANDY
avec Jany Holt, J. Dieudonné, J. Guillard

RADIO-LILLE

Programme du 26 août (de 17 à 19 heures) :

1. Causerie des spectacles. — 2. Tour de chant de Mlle Priau. — 3. La Milice Française vous parle. — 4. Concert par l'orchestre symphonique sous la direction de M. Paul Theisen avec le concours de Mlle A. Demuiler, pianiste. — 5. Causerie « Beffrois et Terrils ». — 6. Improvisation au piano par M. Pau. — 7. « Carpes et Lapin », loufoquerie en 7 rencontres de Simons, interprétée par Line Dariel et l'auteur. — 8. Improvisation au piano. — 9. Causerie sportive par M. *Marcel Peltier*.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Samedi 26 août 1944.

SOLEIL : lever à 6 h. 59 ; coucher à 20 h. 45.

Aujourd'hui : saint Privat ; demain : saint Armand.